de procès. En revanche, quand il s'agissait d'adultes, certains se convertissaient pour échapper aux galères, pour être libres, pour jouir d'une vie « agréable », d'autres le faisaient sous les coups et les menaces. Il y avait aussi les déserteurs des présides ibériques qui passaient volontairement à l'islam pour échapper à la médiocrité et quelquefois à la faim. Les femmes capturées, envoyées à Alger ou à Istanbul, devenaient toutes musulmanes et étaient mariées à des « Turcs »; et si elles revenaient en chrétienté, mêmes absoutes, elles restaient esclaves. Beaucoup préférèrent demeurer près de leur mari turc ...

Quel rôle jouaient ces renégats d'origines si diverses, et si nombreux dans la société musulmane? À Istanbul, peuplée de 700.000 habitants environ, les quelques milliers de renégats qui s'y trouvaient se fondaient dans la population où les communautés étaient variées : grecque, arménienne, orthodoxe, etc. Bon nombre de renégats obtinrent, à Tunis et à Alger par exemple, des postes importants : les fameux *raïs* étaient bien souvent des chrétiens convertis. Au Maroc, dès le XVI^e^ siècle, les « reniés » furent nombreux à entrer au service des chérifs saʿdiens.

Comment vivaient ces convertis? À Fès comme à Tunis, on les voit regroupés entre membres d'un même pays d'origine, créant de véritables réseaux de solidarité; on se mariait entre renégats et on conservait même des relations avec la famille chrétienne; cela facilitait le commerce.

Autre intérêt de ces procès, et non des moindres, les détails que fournissent tous ces reniés quand ils sont repris par les chrétiens ou quand ils ont pu s'évader, sur la vie en pays d'Islam, l'économie, les armées, la marine.

Chaque conversion à l'islam était un cas particulier, chaque retour en chrétienté l'était aussi, l'Inquisition vérifiant minutieusement comment ces hommes avaient embrassé l'islam, et si leur repentir était sincère. Et l'aventure, les aventures de ces individus pris entre deux mondes opposés, étaient mal connues et souvent totalement ignorées : l'ouvrage de Bartolomé et Lucile Bennassar révèle toute une population aux destins dramatiques qui a eu dans la vie méditerranéenne une importance généralement insoupçonnée.

Chantal de La Véronne
(E.P.H.E., Paris)

Laylā ʿAbd al-Laṭīf Aḥmad, *al-Ṣaʿīd fī ʿahd šayḫ al-ʿArab Hamām*. Le Caire, al-Hay'at al-miṣriyya al-ʿāmma li-l-Kitāb, 1987. 23,5 × 17 cm, 205 p.

L'étude présentée à travers cet ouvrage fut le sujet de la thèse de doctorat, soutenue par l'auteur au début des années soixante-dix dans une université du Caire. Mais le travail n'a finalement été publié que près de vingt ans plus tard. Malheureusement, l'auteur n'a pas estimé utile de reprendre son travail pour tenir compte des études, assez nombreuses et souvent fort pertinentes, publiées depuis sur l'histoire ottomane en Égypte, ou même sur les Hawwāra, cette tribu de Haute-Égypte dont Cheikh Hamām fut le brillant chef durant le second quart du XVIII^e^ siècle.

Des six chapitres de ce petit ouvrage, les trois premiers sont de fort peu d'intérêt. Ils ne font que reprendre, en les résumant, d'autres études précédemment parues, c'est-à-dire avant 1968. Le premier chapitre présente un rapide aperçu de l'histoire des tribus Hawwāra. L'étude de

BCAI 8 (1992) L. ʿAbd al-Laṭīf Aḥmad: al-Ṣaʿīd fī ʿahd šayḫ al-ʿArab Hamām, recensé par M. Tuchscherer
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

J.-Cl. Garcin sur Qūs, publiée en 1976 à l'I.F.A.O. du Caire, apporte bien davantage de précisions sur les Hawwāra à l'époque mamelouke (voir en particulier les pages 468-498). Le second chapitre « La Haute-Égypte et la province de Girga », et le troisième chapitre « Terre et fermage en Haute-Égypte » ne sont guère qu'un résumé et une traduction en arabe de l'ouvrage de Shaw (*The Financial and Administrative Organization and Development of Ottoman Egypt 1517-1798*, Princeton, 1962). Les quelques informations originales de ces deux chapitres sont généralement dépourvues de références. P. 66, nous apprenons ainsi le montant des envois annuels à effectuer par le gouverneur de Girga vers les silos à grains du Vieux Caire, mais aucune source n'est donnée. Il paraît par ailleurs fort douteux que le travail des *ṣarrāf* (p. 94) ait consisté à collecter les espèces numéraires auprès des paysans en paiement des impôts dus au détenteur du fermage (*multazim*). Au contraire, de multiples sources tendent à prouver que l'économie de la Haute Égypte, à ce niveau, se situait en grande partie en dehors de la circulation monétaire et que les paiements en nature étaient la règle générale. Le document 4, p. 164, présenté par l'auteur en annexe, en fait justement mention. À partir de la p. 93, nous entrons enfin dans le vif du sujet. En quelques pages les relations entre Cheikh Hamān et les paysans sont succinctement traitées à partir de trois documents tirés des archives familiales des Hawwāra. Dans le second, provenant du tribunal de Bahǧūra (petite localité de Haute-Égypte à côté de Naǧʿ Ḥammādī) daté de 1177 H. / 1763-1764, un paysan hypothèque une partie de ses terres pour garantir un emprunt consenti par Cheikh Hamām. « Dans l'Égypte ottomane, le *multazim* jouait le rôle de banque envers le paysan, il lui avançait l'argent nécessaire à l'achat des semences, à la réparation des outils, au remplacement des animaux de trait et à la paye des salaires des journaliers ». Par cette unique phrase (p. 97) l'auteur, en citant une fois de plus Shaw, règle une question qui aurait mérité des développements plus longs. Nous touchons là, en effet, un point essentiel du fonctionnement de la société rurale égyptienne. Le document de Bahǧūra fait penser aux relations établies dans le Delta entre les commerçants de la ville de Manṣūra et les paysans des environs, telles que M. Kenneth Cuno nous les présente dans sa thèse brillamment soutenue en 1985 (*Society and Economy in Rural Egypt 1740-1850,* University of Los Angeles, 1985).

Le quatrième chapitre, intitulé « Šayḫ al-ʿArab Hamām b. Yūsuf », reprend les informations fournies sur le personnage par les historiens Ǧabartī et Damurdāšī (sa chronique *al-Durra al-muṣāna* a été éditée par l'I.F.A.O. en 1989), et le voyageur anglais Bruce qui eut l'occasion de rencontrer le personnage dans son fief en 1769, peu avant sa mort. Il est regrettable qu'ici l'auteur ne propose pas au lecteur un tableau généalogique permettant de situer Cheikh Hamām par rapport à ses ancêtres et aux différents clans des Hawwāra qui, d'après les documents présentés (en particulier p. 165-173), détenaient divers fermages en Haute-Égypte. Cheikh Hamām, pour étendre son pouvoir, non seulement élimina les divers *multazim* mamelouks ou ottomans, mais aussi les autres clans Hawwāra en rachetant leurs *iltizām*-s. L'auteur propose une série de dates : 1729, 32, 49 et 60 marquant l'extension de son domaine (p. 107). Mais cette série n'est pas complète car plus loin (p. 126) le lecteur apprend qu'en 1741, 49 et 53 il obtint d'autres fermages d'Ibrāhīm Ǧāwīš, l'homme fort du Caire à cette époque. Une carte, facilement réalisable à partir des informations précises fournies par les documents, aurait non seulement permis de visualiser cette progression mais aussi de l'évaluer. À partir de là, l'auteur aurait pu se risquer à proposer une fourchette, certes très approximative, mais fort utile sur la production

BCAI 8 (1992) L. ʿAbd al-Laṭīf Aḥmad: al-Ṣaʿīd fī ʿahd šayḫ al-ʿArab Hamām, recensé par M. Tuchscherer
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

de ce vaste domaine (Harīdī, dans *Dawr al-Saʿīd fī Miṣr al-ʿuṯmāniyya,* p. 250, propose un rendement de 8 *irdabb* par feddan pour les terres ordinaires et de 10 à 12 *irdabb* pour les riches terres des îles situées dans le fleuve). L'auteur passe tout à fait sous silence les activités commerciales du chef des Hawwāra. Or, il contrôlait plus ou moins totalement les routes caravanières en direction du Soudan et de la mer Rouge sur Quṣayr (cf., en particulier, T. Walz, *Trade between Egypt and Bilād al-Sūdān 1700-1820,* Le Caire, I.F.A.O., 1978, p. 11-12, 17 et 74; cf. également Harīdī, *op. cit.*, chap. 6). L'une des principales sources de revenus du cheikh devait être ses ventes de grains au Caire. Nous savons que tout au long de l'époque ottomane la Haute-Égypte était non seulement le grenier de la capitale égyptienne mais encore celui des Lieux saints d'Arabie. Harīdī, dans son ouvrage p. 403, publie précisément un document du tribunal d'Isnā daté de 1139 H. / 1726-1727 dans lequel un batelier du Nil reconnaît avoir pris livraison auprès de Cheikh Hamām d'une importante quantité de blé et d'orge et s'engage à vendre celle-ci au Vieux Caire, après en avoir assuré le transport jusque dans la capitale.

Dans le chapitre suivant, l'auteur propose une analyse des relations entre Cheikh Hamām et les émirs mamelouks. Le puissant chef de tribu réussit à s'introduire dans le mouvant jeu politique cairote en ménageant son appui aux divers clans se disputant le pouvoir dans la capitale. On comprend que l'aide militaire qu'il pouvait apporter n'était pas négligeable, mais c'est sa puissance financière qui devait être l'élément déterminant. P. 130, nous apprenons que Cheikh Hamām en 1762 était capable de payer 252 bourses soit 6 300 000 paras à ʿAlī Bey pour l'acquisition de 22 *qirāṭ* d'un *iltizām.* Somme considérable lorsqu'on la compare à la succession de Qāsim al-Šaraybī, le plus riche négociant du Caire, mort en 1735, qui ne laissa, pourrait-on dire, que 12 642 372 paras à ses héritiers (Raymond, *Artisans et commerçants du Caire au XVIIIe siècle* II, p. 374). Cette puissance, le cheikh ne pouvait l'acquérir qu'à travers le contrôle d'une partie importante de la production des céréales et du sucre en Égypte vers le milieu du XVIIIe siècle.

Dans le dernier chapitre, l'auteur fait remonter les rivalités entre ʿAlī Bey et le cheikh à 1736, lorsque le chef des Hawwāra refusa de céder un fermage hypothéqué à Ibrāhīm Ǧāwīš, le maître du futur ʿAlī Bey. Celui-ci ne pouvait voir en Cheikh Hamām qu'un obstacle au renforcement de son pouvoir. L'élimination du cheikh apparaît comme une conséquence logique de sa politique.

L'auteur a utilisé diverses séries de registres concernant l'*iltizām,* récemment transférées de la Citadelle vers les nouveaux locaux de Būlāq à côté du Dār al-Kutub. Mais elle ne fournit aucune indication sur la démarche adoptée dans le dépouillement (sériel ou autre?), sur le nombre ou la date des documents consultés, de sorte qu'il est impossible de savoir s'il s'agit d'une recherche portant sur l'ensemble de la documentation disponible ou, au contraire, d'une étude basée sur quelques documents significatifs. La même remarque vaudrait pour les documents tirés des archives familiales des descendants de Cheikh Hamām, établis comme leurs ancêtres à Faršūt et Bahǧūra. En annexe, quelques documents ont été reproduits à la fois sous forme de cliché tiré de l'original et de texte établi. La comparaison des deux textes laisse apparaître un certain nombre d'erreurs. En voici un exemple : dans le document 3, p. 163, nous lisons «*fī baytayn wa anta la-ka maʿa-hū ḥiṣṣa*», dans le texte établi proposé par l'auteur p. 177, *laka* devient *la-hū,* ce qui évidemment fait commettre au lecteur un contresens.

BCAI 8 (1992) L. ʿAbd al-Laṭīf Aḥmad: al-Ṣaʿīd fī ʿahd šayḫ al-ʿArab Hamām, recensé par M. Tuchscherer
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

Quant au texte de l'étude, il est rempli de fautes de frappe et de coquilles, peu de pages en sont dépourvues. Une relecture des épreuves aurait certainement permis d'en éliminer la plupart, comme celles-ci par exemple : p. 64; la date correspondant à 1106 H. est 1664 au lieu de 1694, sur la même page 1109 H. correspond à 967 toujours de l'hégire, un peu plus loin p. 72, 1161 H. correspond à l'an 7478!

En annexe, l'auteur propose p. 159 quelques clés pour la lecture des documents financiers ottomans rédigés dans l'écriture codifiée appelée *qirma* et dont la lecture pose de sérieux problèmes à l'historien. Elle n'a apparemment pas eu connaissance du travail publié par M. Mouelhy, dès 1947 au Caire (« Le qirmeh en Égypte », *Bulletin de l'Institut d'Égypte* XXIX, 1947, p. 51-82) et qui va infiniment plus loin dans ce domaine; elle ne semble pas davantage connaître le monumental travail de Fekete sur l'écriture *siyāqat,* très voisine du *qirma,* publié en 1955 à Budapest. À signaler aussi la parution toute récente de l'ouvrage de Dündar Günday, *Arşiv belgelerinde siyakat yazısı,* publié en 1989 à Ankara par le Türk Tarih Kurumu.

Cet ouvrage, malgré ses multiples faiblesses, a cependant le mérite d'exister et de poser quelques jalons en vue d'une étude plus complète, qui reste encore à faire.

Michel TUCHSCHERER
(Institut français d'études anatoliennes, Istanbul)

Ingeborg HUHN, *Der Orientalist Johann Gottfried Wetzstein als preussischer Konsul in Damaskus (1849-1861), dargestellt nach seinem hinterlassen Papieren.* Berlin, Klaus Schwarz Verlag, 1989 (Islamkundliche Untersuchungen, Band 136). IX + 465 p., 2 cartes.

L'orientaliste J.G. Wetzstein est bien connu pour avoir contribué à enrichir le fonds de manuscrits arabes de la Staatsbibliothek de Berlin (v. W. Ahlwardt, *Verzeichniss ....,* Berlin 1887-1899); il est aussi connu par ses nombreuses publications portant sur la vie à Damas et dans sa région au XIX^e^ siècle (voir note 28, p. 5). L'ouvrage de M^me^ I. Huhn, comme l'indique le titre, traite essentiellement des activités du premier consul de Prusse officiellement nommé à Damas en 1849 (chap. A). Celles-ci se veulent, et c'est ainsi que le consul les expose dans un long rapport-profession de foi daté de 1852 (reproduit en annexe p. 353-384), bien entendu politiques et économiques; fondées sur un préalable, apporter la « civilisation » (*Humanität*) à l'Empire ottoman, — un « concept » que l'on aurait aimé voir expliciter par l'auteur dans le contexte de l'Allemagne du XIX^e^ siècle —, elles tiennent en quatre points : assurer la protection des rares sujets prussiens de passage et des « protégés » locaux, entre 70 et 90 personnes, essentiellement des commerçants juifs et leurs familles (chap. B II); apporter un soutien aux toutes nouvelles et petites communautés protestantes de la région face aux menées, « persécutions », des églises orientales; jouer, à l'image des autres consuls, les intercesseurs entre les autorités ottomanes et certains pouvoirs locaux, les Druzes du Hauran notamment (p. 164 sq.); promouvoir enfin les faibles échanges commerciaux entre la Syrie, la Prusse et l'Union douanière allemande (Zollverein) : il appelle ainsi de ses vœux l'ouverture d'une ligne de navigation à vapeur prussienne avec le Levant et Beyrouth (chap. B I).

BCAI 8 (1992) L. 'Abd al-Laṭīf Aḥmad: al-Ṣa'īd fī 'ahd šayḫ al-'Arab Hamām, recensé par M. Tuchscherer
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net